

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 janvier 2022

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 4929)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS25

présenté par
Mme Battistel et Mme Gaillot

ARTICLE 2 BIS

Après le mot :

« grossesse »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa :

« qui présente, le cas échéant, des propositions visant à améliorer le dispositif en vigueur. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.